

# NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

## Conférence et séances d'information

### SAVE THE DATES

Dans le cadre de l'initiative Digital Lëtzebuerg, la CNPD et le Ministère d'État (SMC) sont fiers de vous inviter à une série d'événements phares spécialement conçus pour vous présenter le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données et vous guider dans son implémentation.

### CONFÉRENCE

Cette conférence aura pour objectif de vous présenter les principaux changements du nouveau règlement.

**Lieu :** Université du Luxembourg (Belval)

**Quand :** Mardi 11 octobre 2016 de 9h00 à 16h00

### SÉANCES D'INFORMATION SPÉCIALISÉES

Des séances d'information seront proposées par secteur d'activités.  
(Matinée : français / après-midi : anglais)

#### Secteur d'activités

Banque et professionnels du secteur financier (« PSF »)  
Sous-traitants informatiques, PSF de support et non PSF  
(Ex.: cloud, hébergeur web, data center, etc.)  
Domaines de la santé et de la recherche  
Développement : logiciels, web, Apps, etc.  
Startup

#### Quand?

14 nov.  
15 nov.  
  
16 nov.  
17 nov.  
18 nov. matinée (EN seul.)

### VOS ATTENTES

Afin de cibler au mieux vos besoins, de répondre à vos attentes et de tenter d'aplanir vos doutes et incertitudes, nous vous invitons à nous faire parvenir vos questions, remarques et commentaires sur le nouveau règlement et son implémentation à l'adresse [gdpr@smc.etat.lu](mailto:gdpr@smc.etat.lu) avant le 23 septembre 2016. Nous les intégrerons dans nos séances d'information.

Nous vous remercions dès à présent pour votre participation et nous espérons vous accueillir nombreux !

\* Plus d'information à venir à la rentrée